

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### Droit international humanitaire

Colette-Basecqz, Nathalie; Minet, Antoinette

*Published in:*  
Libre Cours

*Publication date:*  
2012

*Document Version*  
le PDF de l'éditeur

#### [Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*

Colette-Basecqz, N & Minet, A 2012, 'Droit international humanitaire: une sensibilisation par les étudiants', *Libre Cours*, numéro 84, pp. 12.

#### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

# Une sensibilisation par les étudiants

Depuis trois ans, les étudiants de la Faculté de droit participent au procès simulé organisé par la Croix-Rouge de Belgique\*. Cette année, ils font un pas de plus en créant une cellule DIH dont l'objectif est de sensibiliser l'ensemble de l'Université et les Namurois au Droit International Humanitaire (DIH) et à ses enjeux humains.

« **I**l a d'abord fallu se former grâce aux « midis du DIH », conférences organisées par Nathalie Colette Basecqz et Noémie Blaise (professeur et assistante à la Faculté de droit) et aux formations proposées par la Croix-Rouge, partenaire du projet », explique Elisée Lusulusa, étudiante en 2<sup>e</sup> année et coordinatrice du groupe. Part importante du droit international public, le DIH rassemble l'ensemble des règles qui, en temps de conflits armés, visent, d'une part, à protéger les personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités et, d'autre part, à limiter les méthodes et les moyens de faire la guerre. Il comprend deux branches distinctes : le droit de Genève qui tend à sauvegarder les militaires hors de combat ainsi que

les populations civiles, et le droit de La Haye qui fixe les droits et obligations des belligérants dans la conduite des opérations militaires et limite le choix des moyens de nuire à l'ennemi.

## « La guerre comme si vous y étiez »

C'est donc pour faire comprendre au grand public les enjeux, en particulier humains, de cette matière, que les étudiants de la Cellule DIH ont proposé différentes activités en mars dernier : une rencontre avec Nicole Roland, auteur du livre « Les veilleurs de chagrin » qui raconte l'histoire d'une anthropologue rejoignant la mission d'experts mandatés par le



## Les enfants soldats : une enfance volée

Plus de 200 personnes sont venues écouter le témoignage bouleversant de Junior Nzita, ex-enfant soldat enrôlé de force par les troupes de Laurent Désiré Kabila alors qu'il était âgé de 12 ans à peine. « Pour ne pas être tué soi-même, il fallait tuer ! C'était comme un jeu pour nous ! » explique Junior. « Les enfants devaient tuer leurs semblables dans le même village pour être sûr qu'ils n'y reviennent jamais ». Parmi les différentes fonctions assignées à ces enfants, on leur demandait le plus souvent de se battre, mais aussi d'être porteur, messenger, cuisinier, ... « Les filles subissent encore plus de violences » raconte Junior, « des filles de 8-9 ans servent comme esclaves sexuelles ». Grâce à son courage, Junior a réussi à s'en sortir. À la fin de la guerre, il a obtenu un graduat en droit et a créé l'ONG « Paix pour l'enfance », qui vient en aide aux enfants du Congo. Il a aussi écrit un livre : Si ma vie d'enfant soldat pouvait être racontée.

Christelle Sermon, juriste à FEDASIL, a donné un éclairage juridique sur ce phénomène d'enrôlement d'enfants soldats et les règles de protection résultant du droit international, tandis que Damien Vandermeersch, avocat général à la Cour de cassation, a conclu cette après-midi forte en émotion, en évoquant sa propre expérience lorsqu'il était juge d'instruction, envoyé au Rwanda dans le cadre des plaintes déposées en Belgique à la suite du génocide.

« Juger l'injugeable » : la nécessité de se plonger au cœur de l'inhumain afin que la justice pénale internationale puisse progresser. Ce fut une opportunité exceptionnelle pour les étudiants de percevoir qu'au-delà de l'horreur de la guerre, il y a de nombreuses personnes en souffrance qui ont besoin de recevoir toute l'attention qu'elles méritent de la part de la communauté internationale.

“

**Les étudiants namurois prennent une longueur d'avance en se plongeant dès les baccalauréats dans cette matière habituellement enseignée en master**

”

Tribunal pénal international pour ouvrir les chamiers dans le Kosovo. Mais aussi, une soirée thématique avec notamment le témoignage d'un ancien enfant soldat congolais (voir encadré), et le jour de la fête de l'Université, en collaboration avec le groupe Amnesty, un parcours parsemé de check points

pour expliquer et faire ressentir, par des mises en situation, les enjeux du DIH. Environ 150 participants ont pu vivre cette expérience, laquelle, pour une première, fut un véritable succès !

Notons que les étudiants namurois prennent une longueur

d'avance en se plongeant dès les baccalauréats dans cette matière habituellement enseignée en master. Et surtout, ils ne comptent pas en rester là, et ont dans leurs cartons différents projets comme la création d'un kot-à-projet DIH, l'organisation d'un voyage à la Cour pénale internationale de La Haye ou encore l'organisation de voyages humanitaires.

**Antoinette Minet  
Nathalie Colette-Basecqz**

\* Cette année, l'Université a été brillamment représentée par Anne-Sophie Bouvy et Tom Coppée, dans le rôle de l'accusation.